

18 & 19 juin  
2022



brides  
les bains **bb**\*

VILLE DE  
**Moutiers**

# CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DESCENTE

## NAGE EN EAU VIVE

Brides les Bains/Moutiers

Avec le soutien du comité régional AURA et du comité départemental Savoie (73) FFESSM

[eauvive.ffessm.fr](http://eauvive.ffessm.fr)  [www.facebook.com/hydrospeedfrance/](https://www.facebook.com/hydrospeedfrance/)  [#nage\\_en\\_eau\\_vivefr](https://www.instagram.com/nage_en_eau_vivefr)

La FFESSM et sa commission Nationale NEV avec la participation du Comité Régional AURA ont le plaisir de vous accueillir à Brides-les-Bains et Moutiers pour le Championnat de France et le Trophée France Espoirs de Descente 2022.

## **COMITE D'ORGANISATION**

Responsable de l'organisation :	Françoise GRAND
Juge de départ :	Joel Bourbon / Valérie BREDY
Juge d'arrivée/chronométrateur :	Bernadette GAUDY / Patrick PRUNIER
Secrétaires d'arrivée	Françoise GRAND / Bernadette CHANLIN
Responsable/ Contrôleur matériel :	Patrick PRUNIER
Délégué(e) fédéral(e) :	Olivier DAVID
Escortes	Désignées sur place

## **COMITE DE COURSE**

Directeur de course :	Patrick DUPRAT
Chargé de mission compétition :	Romain MIGEON
Responsable sécurité :	Fabrice CHANLIN
Responsable chronométrage :	Bernadette GAUDY
Responsable des juges	Joël BOURBON
Responsable informatique/classement :	Lucie Grand

## **COMITE DE COMPETITION**

Président de la CN - NEV :	Patrick DUPRAT
Organisateur de la compétition :	Françoise GRAND
Directeur de course :	Patrick DUPRAT
Responsable Jeunes	Wilfried MERCIER
Représentant des compétiteurs	Elu la veille de la compétition

## **JURY DE COMPETITION**

Président de la CN - NEV :	Patrick DUPRAT
Directeur de course :	Patrick DUPRAT
Chargé de mission compétition :	Romain MIGEON
Responsable chronométrage :	Bernadette GAUDY
Responsable des juges :	Joël BOURBON
Le représentant des compétiteurs :	Elu avant la course par les compétiteurs

Le règlement appliqué est le règlement compétition de la Commission Nationale NEV FFESSM.

**Les présidents, ou responsables de club, engagent les compétiteurs sélectionnés en tenant compte de leur niveau et de la classe de la rivière (CL III / IV). Ils en assument la responsabilité. Seuls les compétiteurs sélectionnés pour le Championnat de France 2022 de descente peuvent concourir.**

Lors de la confirmation des inscriptions, le chef d'équipe doit présenter pour chacun de ses nageurs :

- La licence FFESSM 2022 + assurance loisirs 1 (minimum) ou assurance individuelle notifiant la couverture de la pratique de la nage en eau vive en compétition.
- **Un certificat médical de « D'absence de contre-indication à la pratique de la nage en eau vive en compétition » daté de moins de 3 ans au jour de la compétition, délivré par tout médecin, accompagné de l'attestation de renseignement du questionnaire de santé signé pour l'année 2021/2022.**
- Les deux autorisations parentales si le nageur est mineur.

**Une pièce d'identité reconnue par l'administration Française peut être demandée au compétiteur en complément de justificatif d'inscription.**

**De même, la non présentation d'une pièce d'identité est également considérée comme un refus de se soumettre au contrôle antidopage (cas de disqualification)**

#### **Disposition particulière COVID 19**

En fonction de la situation sanitaire, nous mettrons en place toutes les recommandations demandées par la FFESSM et les Autorités de Santé Publique. N'oublions pas de respecter les gestes barrières.

#### **Equipement**

- Tout nageur présentant un équipement non conforme au règlement ne pourra prendre le départ.
- **Les palmes en fibre sont interdites pour les catégories benjamins et minimes.**

Le comité d'organisation pourra :

- Modifier les horaires en fonction du nombre de participants
- Modifier, ajourner ou annuler l'épreuve pour des raisons de sécurité

# PROTOCOLE DE COMPETITION

Samedi 18 Juin 2022

- Reconnaissance :

- **de 10h00 à 16h30** : Reconnaissance du parcours par les compétiteurs, navigation libre sous la responsabilité des clubs.

- Confirmation des inscriptions

- **de 12h00 à 14h** : Confirmation des inscriptions à la salle « La Dova » (Brides-les bains)
- **ATTENTION** : Il sera fait application de l'article 9 du règlement compétition : « **Pour les clubs engageant au moins trois concurrents, une personne doit être mise à la disposition de l'organisation.** » Si aucune personne n'est mentionnée sur la fiche d'inscription, elle sera désignée d'office parmi les compétiteurs inscrits.

- Vérification du matériel

- **de 12h00 à 14h** : Vérification du matériel des compétiteurs à la salle « La Dova » (Brides-les bains) en extérieur

- Réunions / Briefing / Retrait des dossards / Election du représentant des compétiteurs

Salle « La Dova » (Brides-les bains)

- **17 h 00 :**

Réunions :

- du comité d'organisation
- de l'équipe de sécurité
- des juges fédéraux

- **18 h 00 :**

Briefing des compétiteurs:

- Retrait des dossards par le chef d'équipe
- Élection du représentant des nageurs
- Vin d'honneur et apéritif dînatoire (inscription obligatoire) voir fiche d'inscription

## Dimanche 19 juin 2022

- **09 h 30** : Installation des juges, chronométreurs et équipes de sécurité
- **10 h 00** : départ course adultes (intervalle de 30 secondes)
  - o Un parcours sera adapté pour les cadets
- **12 h 30** : départ course jeunes (Intervalles de 30 secondes)
  - o **NOTA** : Le premier départ sera donné à l'issue de la course « adultes » en tenant compte des réclamations éventuelles
- **14h30** : Cérémonie de remise des résultats à la salle « La Dova » (Brides-les Bains).
- **ATTENTION** : Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés par le comité d'organisation en fonction du nombre de compétiteurs et des conditions hydrologiques

### CONTACTS

**Responsable de l'organisation** : Françoise GRAND  
Tel : 06-45-91-85-83  
Mail : [m.francoise.grand@wanadoo.fr](mailto:m.francoise.grand@wanadoo.fr)

**Directeur de course** : Patrick DUPRAT  
Tel 06-43-36-75-40  
Mail : [patrick.d33@orange.fr](mailto:patrick.d33@orange.fr)

### HEBERGEMENTS

- Brides-les Bains
  - o Camping « La Piat » (uniquement tentes et camping-car) 04-79-55-22-74
  - o Résidence « La grange Cybèle » 04-79-55-06-73 plusieurs appartements ont été réservés . Voir F Grand
  - o Office de tourisme 04-79-55-20-64
- Moutiers
  - o Auberge de Savoie 04-79-24-20-15
  - o Office du tourisme 04-79-04-29-05

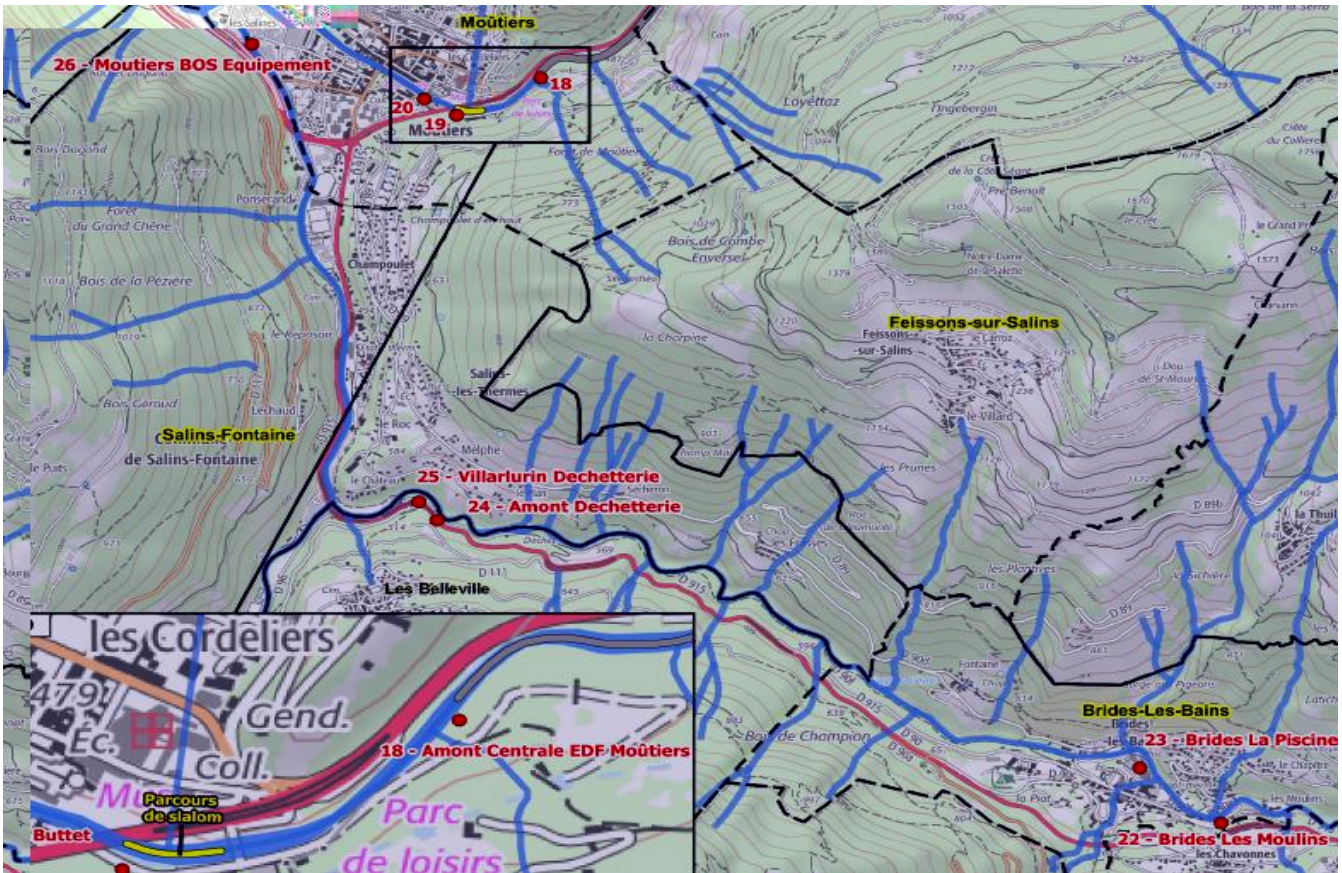
### DROIT A L'IMAGE

Au cours de cette manifestation, des photos et des vidéos seront prises. Ces images seront réalisées par la commission régionale audiovisuelle du comité AURA, ainsi que par Lauriane AUDOUY( Co-responsable communication CN NEV).

Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces clichés, merci de bien vouloir nous en informer par l'intermédiaire de la fiche d'inscription.

En cas de refus de votre part, votre visage sera flouté.

## TOPOGUIDE



### Course Adulte

Départ pont neuf ( Brides les bains)

Arrivée pont rue des acacias à Moutiers

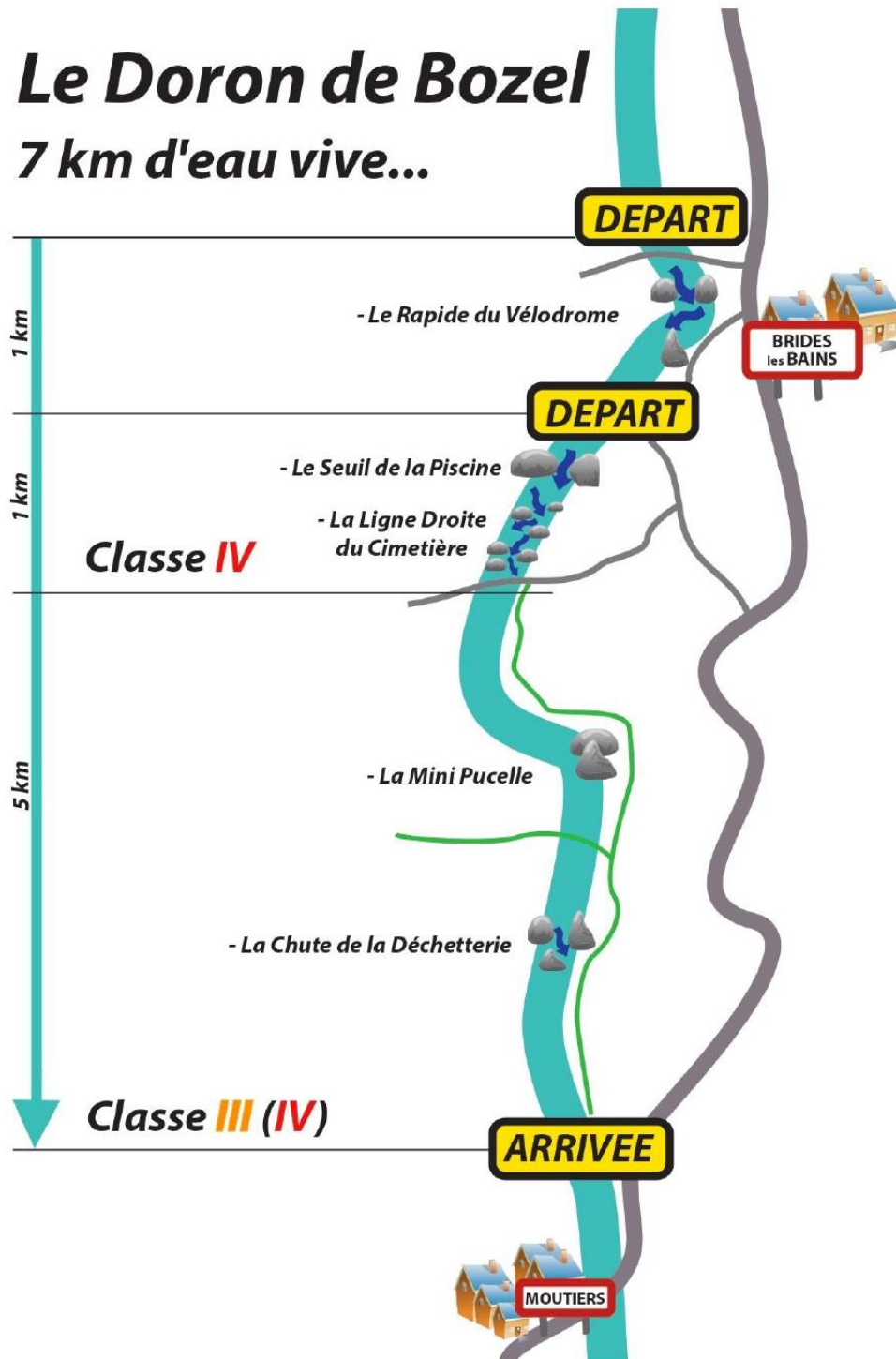
### Course jeunes

Départ au niveau de la déchetterie (base rafting) Salins les Thermes

Arrivée pont rue des acacias à Moutiers

# Le Doron de Bozel

## 7 km d'eau vive...



## INSCRIPTION COMPETITION

<i>Désignation</i>	<b>Championnat de France de Descente</b>
<b>EPREUVE</b> <i>Date – Lieu</i>	<b>19 Juin 2022 – Doron de Bozel Brides les Bains</b>
<i>Catégories</i>	<b>Cadets / Juniors / Séniors /Masters 1-2-3-4</b>
<b>COORDONNEES CLUB</b>	<b>CACHET CLUB</b>
	<b>RESPONSABLE NEV</b>
	_____ _____ <i>tél.</i> _____

**CHEF D'EQUIPE\*** :  Candidat représentant des compétiteurs\*\*

*Nom* : ..... *Prénom* : ..... *Tél.* : .....

\* Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. \*\* Case à cocher pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.

**Droit à l'image** : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

NOM	PRENOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	niveau technique	↓ <input type="checkbox"/>
1						<input type="checkbox"/>
2						<input type="checkbox"/>
3						<input type="checkbox"/>
<i>Chaque club engageant au moins trois concurrents doit mettre une personne à la disposition de l'organisation.</i>						
4						<input type="checkbox"/>
5						<input type="checkbox"/>
6						<input type="checkbox"/>
7						<input type="checkbox"/>
8						<input type="checkbox"/>
9						<input type="checkbox"/>
Personne à disposition de l'organisation : NOM _____ PRENOM _____ JF1 : <input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non <span style="float: right;"><input type="checkbox"/></span>						
Autre(s) personne(s) : <span style="float: right;"><input type="checkbox"/></span>						

**Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliquée.**

Ci-joint les frais d'inscription compétiteurs de : **10€** x \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ €

à l'ordre de : **FFESSM** avant le : **01/06/22**

Fiche à renvoyer à : **Françoise GRAND** e-mail : [m.francoise.grand@wanadoo.fr](mailto:m.francoise.grand@wanadoo.fr) Tél. : **06.45.91.85.83**

Adresse : **80, Impasse de La Marauque 38780 EYZIN PINET**



## INSCRIPTION COMPETITION

<i>Désignation</i>	<b>Trophée France Espoir</b>
<b>EPREUVE</b> <i>Date – Lieu</i>	<b>19 Juin 2022 – Doron de Bozel Brides les Bains</b>
<i>Catégories</i>	<b>Benjamin/minimes</b>
<b>COORDONNEES CLUB</b>	<b>CACHET CLUB</b>
_____	_____
	<b>RESPONSABLE NEV</b> _____ <i>tél.</i> _____
<b>CHEF D'EQUIPE* :</b> <input type="checkbox"/> Candidat représentant des compétiteurs**	
<i>Nom</i> : ..... <i>Prénom</i> : ..... <i>Tél.</i> : ..... <i>* Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. ** Case à cocher pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.</i>	

**Droit à l'image :** Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

NOM	PRENOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	niveau technique	↓
1						<input type="checkbox"/>
2						<input type="checkbox"/>
3						<input type="checkbox"/>
<i>Chaque club engageant au moins trois concurrents doit mettre une personne à la disposition de l'organisation.</i>						
4						<input type="checkbox"/>
5						<input type="checkbox"/>
6						<input type="checkbox"/>
7						<input type="checkbox"/>
8						<input type="checkbox"/>
9						<input type="checkbox"/>
<i>Personne à disposition de l'organisation :</i> NOM _____ PRENOM _____ JF1 : <input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>						
<i>Autre(s) personne(s) :</i> <input type="checkbox"/>						

**Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliquée.**

Ci-joint les frais d'inscription compétiteurs de :	<b>8€</b> x _____ = _____ €
à l'ordre de : <b>FFESSM</b>	avant le : <b>01/06/22</b>
Fiche à renvoyer à : <b>Françoise GRAND</b>	e-mail : <a href="mailto:m.francoise.grand@wanadoo.fr">m.francoise.grand@wanadoo.fr</a> Tél. : <b>06.45.91.85.83</b>
Adresse : <b>80, Impasse de La Marauque 38780 EYZIN PINET</b>	

## INSCRIPTION APERITIF DINATOIRE

	Nom	Prénom
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		

Règlement : 10€ X \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ €

A l'ordre de FFESSM

avant le : 1/06/2022

Fiche à renvoyer à : Françoise Grand email : [m.françoise.grand@wanadoo.fr](mailto:m.françoise.grand@wanadoo.fr) Tél. : 06.45.91.85.83

Adresse : 80, Impasse de La Marauque 38780 EYZIN PINET

## AUTORISATION PARENTALE

Pour la participation aux activités de Nage en Eau Vive

**Type :**

- |  |                                 |                                 |   |   |
|--|---------------------------------|---------------------------------|---|---|
| <input type="checkbox"/> Descente NEV III-IV | <input type="checkbox"/> Slalom | <input type="checkbox"/> Raid   | <input type="checkbox"/> Nage Orientation | <input type="checkbox"/> Nage Acrobatique |
| <input type="checkbox"/> Rassemblement       | <input type="checkbox"/> Stage  | <input type="checkbox"/> Examen | <input type="checkbox"/> Formation        | <input type="checkbox"/> Réunion          |

Genre de manifestation : **Championnats de France et Trophée France Espoirs**

Lieu : **Brides les Bains (73)**

Date : **19 Juin 2022**

Je soussigné(e) Monsieur, Madame \_\_\_\_\_

—

Domicilié au \_\_\_\_\_

—

Agissant en qualité de :  Père  Mère  Responsable légal ou tuteur

Autorise :  mon fils \_\_\_\_\_

—

ma fille \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

l'enfant \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

—

À participer à la manifestation citée en référence.

J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur.

Cette autorisation est valable du : \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

—

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**SIGNATURE :**

**AUTORISATION PARENTALE POUR TOUT PRELEVEMENT  
NECESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE  
LORS D'UN CONTROLE ANTIDOPAGE  
SUR LES MINEURS**

Vu l'article R.232-52 du Code du Sport (\*)

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_  
représentant(e) légal(e) ou personne investie de l'autorité parentale de :

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin, à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Club de rattachement du mineur : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Attestation établie le \_\_\_\_\_ A \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signature du représentant légal :

*(\*) Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »*

*Lors du contrôle anti-dopage une pièce d'identité vous sera demandée. Si le compétiteur n'est pas en mesure de fournir cette dernière, cela sera considéré comme un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.*